



Compte-rendu de l'assemblée générale du  
jeudi 12 février 2026 de l'Entente Athlétique Le Creusot

À 18h30, maison des associations, Mouillelongue – Le Creusot



Le quorum étant atteint (minimum 1/4 des membres actifs, soit 44 personnes), l'assemblée générale peut débuter avec 54 présences (dont 7 pouvoirs) parmi nos 176 membres actifs.

**Allocution de Romain TALPIN, président de l'EALC :**

Je suis heureux de vous accueillir pour cette nouvelle assemblée générale.

Je vais commencer par le remerciement d'usage, mais il est important pour moi de préciser qu'ils ne sont pas qu'une simple formalité. Ils sont sincères, et nourris d'une réelle reconnaissance.

Je commencerai par ceux qui œuvrent au quotidien, car c'est un engagement qui prend du temps et de l'énergie. On peut avoir le plus beau stade du monde et une trésorerie pleine, mais sans entraîneurs, éducateurs et accompagnateurs, il ne se passerait rien.

Merci pour votre engagement et votre motivation.

Je remercie également les membres du comité directeur, nouvellement élus ou présents depuis de nombreuses années, qui font tourner l'association et donnent les moyens aux entraîneurs et aux adhérents de pratiquer dans les meilleures conditions.

N'hésitez pas à les solliciter, à poser des questions, à proposer des projets.

Caroline, Astrid, Adèle, Antoine, Stéphane, Fred, Maxime, Christian... merci.

Nos partenaires privés sont indispensables au développement du club, aussi bien pour nos manifestations que pour son fonctionnement. Nous partageons avec eux des valeurs de détermination, de dépassement de soi, de goût de l'effort, d'entraide et de convivialité.

Merci de nous suivre et de nous faire confiance.

Nos partenaires institutionnels également : la Communauté urbaine, le Département de Saône-et-Loire, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Comité départemental 71, la Ligue, la Fédération et l'ANS.

Et bien évidemment, le plus présent à nos côtés, la Ville du Creusot, toujours à l'écoute de nos demandes, avec qui nous travaillons pour la réussite de nos manifestations et la mise à disposition des installations. Merci.

Merci aussi à tous les bénévoles, présents sur chacune de nos nombreuses manifestations, et qui en font à chaque fois un succès.

Et bien sûr, tous nos adhérents, qui forment cette grande famille de l'EALC. Merci pour tous ces moments partagés.

La saison a été particulièrement riche avec de nombreuses organisations :

Halle des sports avec 272, 196 et 350 participants,

l'animation U10-U12 au stade Jean Garnier avec 83 participants,

le Meeting Athlé 71 avec 228 participants,

les Départementaux 71 avec 374 participants,

et l'AXA 2D T3C avec 560 arrivants.

Nous avons également mené des opérations fédérales comme le Kinder Joy of Moving Day, le Run2K ou la journée nationale de la marche nordique, tout en participant aux actions locales avec la Ville du Creusot, comme la journée des associations, la Creusotine, le Samedi Bouger ou encore les CVJ avec 88 enfants accueillis.

Le club poursuit son engagement dans la formation de juges et jeunes juges, dans le développement des sections sportives au collège (Croix-Menée, Centre) et désormais au lycée pour assurer la continuité, ainsi que dans l'accueil avec deux services civiques et cinq stagiaires STAPS.

Nous continuons d'évoluer avec 293 licenciés en 2023/2024, 307 en 2024/2025 et 305 cette saison. Nous sommes aujourd'hui sur un palier autour des 300 licenciés.

Sportivement, avec près de 1900 participations sur la saison, le club est présent partout, à tous les niveaux. Des courses locales aux grandes classiques comme Marseille-Cassis, le Marathon de Paris, jusqu'au Festival des Templiers avec Romain DENIS en 13h14'34.

À noter également une médaille de bronze aux championnats de France pour Nathan en saut en hauteur chez les cadets. Le rapport sportif apportera plus de détails.

Un point noir toutefois cette saison avec la descente de N2A à N2B, dans un contexte où nous avons manqué de réussite.

L'objectif est clair : remonter en N2A.

Une nouvelle organisation est également en réflexion avec Luc et Laurent autour du Dernier homme debout.

Aujourd'hui, avec environ 300 licenciés, nous commençons à atteindre certaines limites pour bien gérer, accueillir et accompagner nos adhérents, et continuer à grandir.

Plusieurs projets sont en cours ou à l'étude : une structure couverte adaptée à l'athlétisme en échange avec la Ville du Creusot, une professionnalisation de la structure sur l'administratif et le développement, l'achat d'un nouveau minibus, et la création d'un club house.

L'enjeu est de continuer à se développer, tout en structurant davantage le club pour répondre aux besoins actuels et futurs.

**Le compte-rendu de l'AG 2025 a été validé à l'unanimité des adhérents.**

**Les statuts sont adoptés à la majorité (1 refus, 0 abstention).**

*Une remarque est formulée : préciser les raisons d'un refus de licence auprès de la personne concernée.*

*Les uniques évolutions statutaires portent sur les points suivants :*

- *l'adhésion au club et la délivrance de la licence FFA sont soumises à l'approbation du Comité Directeur ;*
- *le Comité Directeur peut refuser une demande d'adhésion ou de licence, sans obligation de motivation ni possibilité de recours.*

**Le règlement intérieur est adopté à la majorité (1 abstention, 0 refus).**

*Les principales évolutions sont les suivantes :*

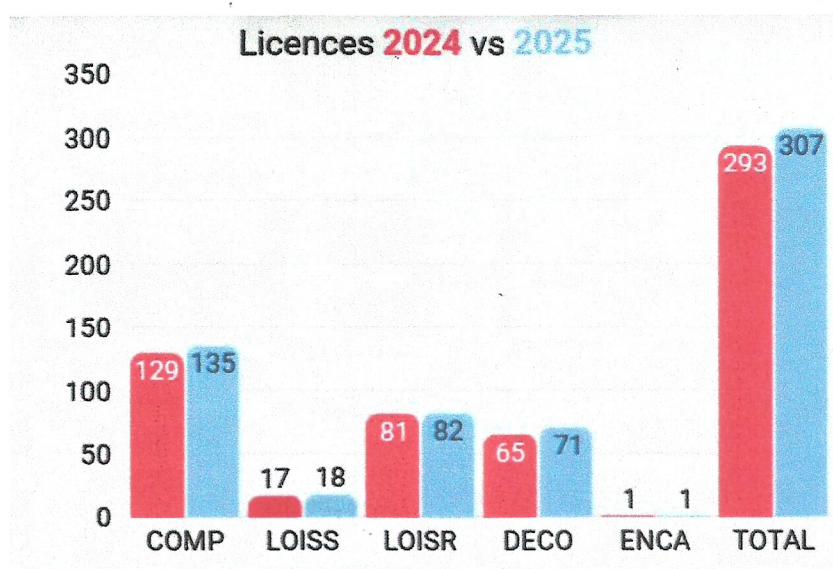
- *remplacement du certificat médical par le Parcours de Prévention Santé (PPS), conformément aux règles de la FFA ;*
- *obligation d'apporter de l'eau lors des entraînements ;*
- *encadrement des comportements et des usages des réseaux sociaux, pouvant entraîner des sanctions disciplinaires.*

## Rapport du trésorier, Christian BERTHIN :

La présentation du rapport financier 2025 est un moment important pour tous. Elle reflète l'activité de notre association sur l'année écoulée et permet d'évaluer la santé financière du club, afin de s'assurer que nous disposons des ressources nécessaires pour poursuivre nos actions et préparer l'avenir.

Comme chaque année, en plus des résultats sportifs, nous avons un indicateur essentiel : l'attractivité de notre club, mesurée par le nombre de licenciés, qu'il s'agisse de renouvellements ou de nouvelles licences.

Cette saison, nous constatons une progression de nos effectifs, avec une évolution de 293 à 307 licenciés. Ces éléments confirment le dynamisme du club et son attractivité sur l'ensemble de ses activités.



Notre budget est construit selon les objectifs définis par le comité directeur et les entraîneurs. Le choix des compétitions, le développement des disciplines, les organisations et manifestations, ainsi que les effectifs, sont autant de paramètres qui structurent notre fonctionnement.

Au-delà des chiffres, il ne faut pas oublier les personnes qui contribuent chaque jour à la vie du club : les entraîneurs, les bénévoles, les partenaires, notre salarié et les services civiques. Tous participent activement à son développement.

Nous remercions l'ensemble de nos sponsors et partenaires institutionnels, notamment la Ville du Creusot, le Département de Saône-et-Loire et l'Agence Nationale du Sport, pour leur soutien, qui nous permet de mener à bien nos actions et de continuer à développer le club.

## Arrêté des Comptes au 31/12/2025

Établissements bancaires	Solde au 31/12/24	Solde au 31/12/25
Compte Crédit Mutuel	31 462,44 €	24 884,99 €
Compte C. E Ealc	13 752,65 €	13 603,59 €
Livret A	2 275,94 €	2 325,06 €
Livret Crédit Mutuel	26 043,71 €	36 769,54 €
Titre participatif CM	15,00 €	15,00 €
Caisse	104,75 €	104,75 €
	<b>73 654,49 €</b>	<b>77 702,93 €</b>

Au 31 décembre 2025, nous disposons d'un solde de 77 702 €, comparé aux 73 654 € constatés au 31 décembre 2024, ce qui représente une augmentation de trésorerie de 4048.44 €.

Suivi de l'exercice 2025 (du 1er janvier au 31 décembre 2025, voir annexe) :

*Le suivi de l'exercice 2025 a été validé à l'unanimité des adhérents.*

Les produits s'élèvent à 129 578 € et les charges à 125 530 €, générant ainsi un résultat positif de 4 048 €.

Les subventions et aides représentent près de **25 % du budget**, soit environ 33 000 €. Elles proviennent principalement de la Ville du Creusot (fonctionnement, emploi et organisations), du Département de Saône-et-Loire (école de sport, maintien en Nationale 2) et de l'Agence Nationale du Sport (actions de développement).

Les cotisations liées aux licences sont en hausse (14000€ revenant au club), en lien avec l'augmentation du nombre de licenciés, confirmant l'attractivité du club.

Les organisations, notamment le CDV et le Trail des 3 châteaux AXA 2D, constituent une part importante des recettes, avec des retombées significatives et une participation en forte progression.

Le partenariat représente également un levier financier structurant, à la fois pour le soutien aux activités du club (1400€ de mécénat), les organisations (6700€) et notre renouvellement des équipements textiles (4250€).

Concernant les charges, elles s'élèvent à 125 530 € et restent globalement maîtrisées et conformes aux prévisions. Les dépenses sont en cohérence avec le niveau d'activité du club et permettent de maintenir un fonctionnement stable.

Globalement, l'exercice 2025 confirme une gestion saine, avec un équilibre financier assuré et une capacité à poursuivre le développement du club dans de bonnes conditions. Les salaires et charges sociales représentent **28 % des charges globales**.

**- Budget prévisionnels 2026 (voir annexe).**

Quelques commentaires concernant ce budget prévisionnel 2026 : il est établi à 1 14 850 €.

Ce budget s'inscrit dans une logique de prudence, avec une volonté d'adapter nos dépenses aux réalités actuelles tout en maintenant nos activités.

Il est construit sur une base stable en termes d'effectifs, avec une vigilance sur l'évolution du nombre de licenciés. Les tarifs des cotisations restent inchangés pour la part club.

Les dépenses sont globalement maîtrisées, avec une attention particulière portée aux investissements et aux coûts liés aux organisations.

Nos interrogations portent toujours sur l'évolution des subventions et des aides, qui restent un élément important de notre équilibre financier.

En tant qu'employeur, la volonté est de pérenniser l'emploi, ce qui implique de sécuriser nos ressources dans la durée.

Nous devons également continuer à nous appuyer sur des organisations performantes et structurantes pour le club, ainsi que sur le développement du partenariat.

Enfin, nous restons ouverts aux idées, aux propositions et à l'implication de chacun pour continuer à améliorer notre fonctionnement et consolider ce budget.

Merci.

***Le budget prévisionnel 2026 a été validé à l'unanimité des adhérents.***

## **Bilan sportif 2024-2025 :**

### *Introduction par la communication et les équipements*

La saison est marquée par une activité soutenue, tant sur le plan sportif que sur les aspects liés à la vie et au développement du club.

La communication du club a été particulièrement active, avec plus d'une centaine de publications sur la saison et plusieurs milliers d'interactions. Cette présence régulière permet de valoriser les performances, de maintenir le lien avec les licenciés et de renforcer la visibilité du club.

Dans le même esprit de structuration, la mise en place du renouvellement de l'équipement textile avec NOLT ainsi que la mise à disposition de la boutique en ligne pour le club a permis de faciliter l'accès aux tenues du club et de renforcer son identité.

Sur le plan sportif, la saison se caractérise par une activité dense et des résultats obtenus à tous les niveaux de pratique, du départemental au national :

Les championnats de cross ont mis en avant une dynamique de groupe solide, avec plusieurs podiums aux championnats de Bourgogne-Franche-Comté à Vignoles. Les équipes, notamment chez les masters, ont répondu présents, avec une qualification jusqu'aux France à Challans (12<sup>ème</sup>).

Au niveau régional, de nombreux podiums ont été obtenus en salle comme sur piste, dans une grande diversité de disciplines, illustrant la richesse et la structuration de l'encadrement sportif.

Le club a également été représenté sur les championnats de France dans différentes spécialités, avec des participations sur piste, en cross et sur route, confirmant sa présence régulière au niveau national.

Parmi les performances majeures, Nathan CAILLOT réalise une saison complète au niveau national avec une cinquième place aux championnats de France U20 en décathlon (6534 points), plusieurs finales nationales, ainsi qu'une médaille nationale au saut en hauteur avec un saut à 1,97 mètre.

Katia DELARCHE confirme également sa régularité au plus haut niveau, avec une nouvelle participation aux championnats de France élite, la huitième de sa carrière, et l'établissement d'un record de Bourgogne-Franche-Comté sur 1000 mètres indoor en 2'44"79.

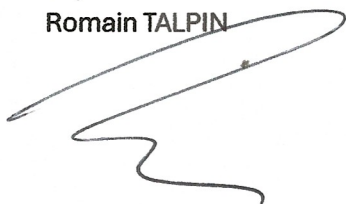
Sur les catégories masters, Joaquim FERNANDEZ devient champion national en catégorie M40 sur 60 mètres haies, tandis que Fabrice REBUFFEL obtient une place de vice-champion dans la même discipline chez les M55.

Enfin, il convient de souligner l'engagement des officiels et des bénévoles, avec la validation de plusieurs juges au cours de la saison. Le club se distingue par sa rigueur organisationnelle, avec une présence régulière d'au moins six juges lors des compétitions et aucune sanction enregistrée sur la saison. Le club a également accueilli durant le mois de juin le premier meeting athlé primé du département mettant en lumière nos plus grands talents de l'athlétisme de Saône-et-Loire.

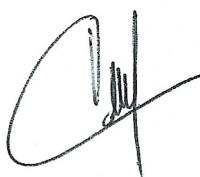
Ce bilan met en évidence une saison complète, marquée à la fois par la performance, la régularité et la solidité de l'organisation du club.

Une collation dinatoire préparée par deux de nos sponsors et athlètes – Le Creusotin et Gautheron – ont clôturé l'assemblée générale avec plus de 80 personnes présentes.

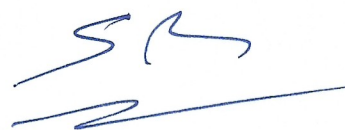
*Le président*  
Romain TALPIN



*Le trésorier*  
Christian BERTHIN



*Le secrétaire*  
Stéphane RAMPON



## SUIVI DU BUDGET 2025

**BUDGET 2025 ( Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ) Certifié par Romain Talpin Président de l'Ealc**

	Charges	Réalisé	Produits	Réalisé
60 - Achats			70 - Vente de produits finis	
		33 966,71 €		9 016,49 €
61 - Services extérieurs			74 -Subventions d'exploitations	
		10 611,22 €		33 065,67 €
62 - Autres services extérieurs			75-Autres gestions courantes	
		16 123,91 €		86 721,57 €
64 - Charges de personnel			76-Produits financiers	
		35 172,45 €	0,00 €	774,95 €
65 - Autres Charges de gestion courante			77-Produits exceptionnels	
		29 655,95 €		
<b>TOTAL des Charges</b>		<b>125 530,24 €</b>	<b>TOTAL des Produits</b>	
				<b>129 578,68 €</b>

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Budget Prévisionnel 2026 - Certifié par Romain Talpin Président de l'Ealc

	Charges	Pré 2026	Produits	Pré 2026	
60 - Achats			70 - Vente de produits finis		
6021	Achats matériel hors stade	400,00 €	701	Vente de Matériel	120,00 €
60215	Achat de Carburant	1 760,00 €	707	Vente sur Buvette	6 500,00 €
6051	Achats Équipement Individuel	2 000,00 €	7071	Vente équipements individuel	2 000,00 €
6052	Achats d'équipement Stade et salle	4 000,00 €	7088	Produit activités diverses (BBQ etc .....)	800,00 €
6063	Achats autres matières et fournitures	300,00 €			
6064	Achat fourniture administrative	350,00 €			
6068	Autres matières et fournitures	500,00 €			
6071	Achats de marchandises (buvette)	3 500,00 €			
6072	Achats de marchandises (Ravitaillement)	1 250,00 €			
6073	Achats de marchandises Compétiteurs (Repas)	4 000,00 €			
6074	Achats de récompenses Athlètes	7 000,00 €			
6076	Autres achats (Initiatives)	100,00 €			
		25 160,00 €			9 420,00 €
61 - Services extérieurs			74 -Subventions d'exploitations		
6101	Prestations extérieures (Chronométrage etc....)	7 000,00 €	7041	Subvention Ville du Creusot (Fonctionnement)	12 250,00 €
6135	Location mobilière	150,00 €	7404	Subvention Ville du Creusot (Manifestations Cdv et T3c)	2 300,00 €
6155	Service d'entretien ( Véhicule)	800,00 €	7405	Subvention Ville aide à l'emploi	8 220,00 €
61601	Primes d'assurances (véhicule)	1 200,00 €	7406	Subvention Conseil Départemental (Ecole de sport)	1 200,00 €
6161	Primes d'assurances (Club)	1 050,00 €	74062	Subvention Conseil départemental au maintien N2 CD 71	2 500,00 €
			747	Service civique	1 000,00 €
			7407	Subventions ANS PSF	3 500,00 €
		10 200,00 €			30 970,00 €

62 - Autres services extérieurs			75-Autres gestions courantes		
6228	Formation	350,00 €	7550	Label FFA	110,00 €
6237	Frais sur Communication (Flyers , affiches ,etc...)	350,00 €	756	Produit des licences	39 650,00 €
6238	Dons associatifs	900,00 €	7563	Entrées sur mutations	300,00 €
62511	Frais de déplacement (Transport en commun)	1 750,00 €	75641	Sponsoring sur Fonctionnement Club	0,00 €
62512	Frais de déplacements Individuels sur compétitions	6 000,00 €	75642	Sponsoring sur organisations Club	6 000,00 €
62513	Groupes d'animations	500,00 €	75643	Partenariat Equipements individuels	1 000,00 €
62516	Frais de péage	750,00 €	7565	Aide sur organisations CDA 71	1 050,00 €
62521	Frais sur CVJ	150,00 €	758	Produit gestion courante	1 500,00 €
62555	Frais déplacement entraîneurs	0,00 €	7581	Prestation CVJ	2 200,00 €
6257	Frais de réception des Bénévoles	1 000,00 €	7583	Droit d'Engagement CDV	2 450,00 €
62571	Frais sur A.G. et réceptions diverses etc .....	3 800,00 €	7584	Droit d'Engagement Trail 3 C	19 500,00 €
626	Frais postaux	150,00 €			
627	Frais sur services bancaires	150,00 €			
6281	Frais de cotisation sur activité associative	100,00 €			
6226	Prestations de services	1 500,00 €			
		17 450,00 €			73 760,00 €
64 - Charges de personnel			76-Produits financiers		
6411	Salaires Versés	21 500,00 €	768000	intérêts sur comptes et livrets	700,00 €
6414	Service civique	1 200,00 €			
6451	Charges sociales Urssaf	8 750,00 €			
6452	Mutuelles santé PréviFrance	600,00 €			
6453	Autres Charges organisme de Formation AFDAS et MT 71	2 800,00 €			
6458	Charges gestion APSALC	400,00 €			
64581	Prélèvement à la source DGFIP	550,00 €			
		35 800,00 €			700,00 €
65 - Autres Charges de gestion courante			77-Produits exceptionnels		
6511	Redevances, concessions, brevets, licences, droits	50,00 €			
658	Charges diverses de gestion courante	600,00 €			
6581	Pénalités et Amendes ( LBA et CDA 71)	0,00 €			
6582	Cotisations et Licences versées à CDA 71	25 000,00 €			
6583	Frais sur Mutations	320,00 €			
6584	Adhésion CDCHS,	120,00 €			
6586	Cotisations statutaires	150,00 €			
		26 240,00 €			
<b>TOTAL des Charges</b>		<b>114 850,00 €</b>	<b>TOTAL des Produits</b>		<b>114 850,00 €</b>